

## Grève du jeudi 15 mai 2014 :

Lettre d'intention de faire grève à transmettre le **Lundi 12 mai 2014 à minuit** au plus tard à l'IEN, y compris par mail :  
*Ceci est une déclaration d'intention qui ne présage en rien de ma participation effective à ce mouvement.*

### Jeudi 15 mai 2014 :

**Les fédérations de Fonctionnaires FSU - CFDT - CFTC - CGT - FA-FP - Solidaires - UNSA appellent à la grève les personnels de la Fonction publique pour défendre leur pouvoir d'achat et la qualité de l'emploi public.**

La politique d'austérité fait peser, depuis des années, une contrainte lourde sur les rémunérations des agents dans la Fonction publique. La poursuite du gel du point d'indice est inacceptable ! Les agents de la Fonction publique jouent un rôle déterminant dans notre société et la reconnaissance de leur travail ne peut plus attendre. Avec les autres fédérations de fonctionnaires, la FSU appelle les personnels de la Fonction publique à une journée d'action et de mobilisation le 15 mai prochain, pour défendre leur pouvoir d'achat et la qualité de l'emploi public. Les syndicats exigent :

- une revalorisation immédiate du point d'indice,
- une refonte de la grille indiciaire,
- des mesures de rattrapage,
- des emplois statutaires avec des perspectives de carrières améliorées.

La loi n°2008-790 du 20/08/08 instituant un droit d'accueil pour les élèves des écoles maternelles et élémentaires pendant le temps scolaire apporte de nouvelles restrictions à une liberté fondamentale - le droit de faire grève- reconnu à tous les salariés dans la constitution pour la défense des intérêts professionnels et collectifs.

Un certain nombre d'organisations syndicales en demande d'ailleurs l'abrogation.

Cette loi impose «à toute personne exerçant des fonctions d'enseignement dans une école de déclarer au moins 48h avant la grève son intention d'y participer». Placé dans l'obligation de le faire de par mon statut de fonctionnaire, je vous informe que **j'ai l'intention d'être en grève le jeudi 15 mai 2014.**

Conformément à la loi, je vous rappelle que cette lettre **«est couverte par le secret professionnel et ne peut être utilisée que pour l'organisation du service d'accueil»** (article L133-5). Je vous rappelle, Monsieur l'inspecteur d'Académie, que vous vous êtes engagé en CAPD, le 20 octobre 2008, suite à l'interpellation des élus du SNUipp FSU 93, à détruire toutes les lettres de déclaration d'intention d'être en grève.

Le

NOM :

Prénom :

Ecole d'affectation :

Signature

*Lettre aux parents de nos élèves :*

Madame, Monsieur,

**Votre enfant n'aura pas classe le 15 mai. Les enseignants seront en grève à l'appel de l'ensemble des organisations syndicales, pour l'amélioration du fonctionnement de l'école publique et pour leur pouvoir d'achat. Pour cela, les choix économiques et sociaux doivent être réorientés.**

La politique d'austérité fait peser, depuis des années, une contrainte lourde sur les rémunérations des agents dans la Fonction publique et sur la qualité des services publics fortement attaqués.

Le premier ministre vient de présenter les éléments de son plan de 50 milliards d'économies qui, pour d'hypothétiques embauches dans le secteur privé, va se traduire par la poursuite de la baisse du pouvoir d'achat des fonctionnaires, des retraités et des familles (gel des prestations familiales et des pensions jusqu'en 2015). Le gouvernement doit revenir sur cette décision.

Les services publics sont indispensables pour tous les citoyens. Or, la situation s'est dégradée ces dernières années pour les usagers comme pour les personnels. L'amélioration de nos conditions de travail doit contribuer à mieux faire réussir tous les élèves : baisse des effectifs dans les classes, temps pour travailler en équipe, réhabilitation des Rased pour l'aide aux élèves en difficulté, création de postes de remplaçants, formation continue.

**Pour nous, l'École et plus généralement les Services Publics ne sont pas un coût mais un investissement pour vos enfants, qui permettra de construire une société plus juste et plus solidaire.**

Nous comptons sur votre compréhension et sur votre soutien.

Les enseignant-e-s de l'école